AU-DELÀ DES MAUX

Un sens à nos vies

Image de Nicolae Tonitza

Recueil de témoignages produit par l'ADDSQM

2019

A la mémoire d'Alain, André, Émile et Gabriel qui nous ont quitté dans les derniers mois.

Table des matières

PRÉFACE....1

PRÉAMBULE....4

QUELQUES EXPLICATIONS....8

TÉMOIGNAGES....12

Parcours d'une combattante....13

Une place bien à moi....18

En rétablissement, à la recherche d'une nouvelle vie....21

À la recherche de la dignité... retrouvée....26

Ma vie, c'est un chaos!....30

Survivre avec la honte....35

Les montagnes russes de ma vie....38

Doublement emprisonné : handicap et aide sociale....43

Être unique, c'est être différent....47

Tenir debout! Au sens propre et figuré....51

Victime d'oppression....56

Comme un phénix ou l'incomprise....61

Expérience fatale à l'aide sociale....66

SOLIDAIREMENT NÔTRE....72

TÉMOIGNEZ À VOTRE TOUR....75

PRÉFACE

« *Au-delà des maux : un sens à nos vies* » est un ouvrage touchant, troublant et criant de vérité sur une réalité invisibilisée, dénaturée par les préjugés et les étiquettes véhiculés à l'égard de ce groupe de citoyen.ne.s en raison de leurs incapacités à subvenir à leurs besoins de base par le travail salarié.

Chacune des histoires singulières de ce recueil illustre, à sa manière, le parcours de vie et les obstacles personnels et structurels ayant obligé des milliers d'hommes et de femmes à demander de l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins. Au Québec, en février 2018, c'est 320,881 adultes, ayant à leur charge 85,999 enfants dont l'existence et la qualité de vie dépendent de notre filet de sécurité sociale.

Selon l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations-Unies, « *tous les*

êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». Malheureusement, la lecture des différents récits de cet ouvrage nous révèle une fois de plus que ce droit à la dignité est bafoué au Québec pour les citoyen.ne.s se retrouvant à l'aide sociale. Pour certains, être sur l'aide sociale c'est se sentir doublement emprisonné, se retrouver derrière des barreaux de prison empêchant d'accéder à la liberté à laquelle les autres ont droit ou encore être « *abandonné jusqu'à la mort* ». Pour d'autres, se retrouver à l'aide sociale, cela a signifié être condamné à plus de solitude parce que rejeté par les membres de sa famille ou exclu de son réseau d'amis ayant perdu foi en lui. Ce fort sentiment d'être jugé, exclu et marginalisé fait vivre beaucoup de honte. Celle-ci est si intense que dans

un des témoignages l'un des participants affirme ceci : « *J'existe, c'est tout! Tu peux te mêler avec d'autres BS. Y'ont tous le même chromosome…* ».

Malgré les maux vécus par les participants à ce recueil, ceux-ci gardent tout de même l'espoir d'une vie meilleure et de trouver une place dans la société. À nous d'entendre ce message qui nécessite à la fois de changer notre regard, mais aussi d'être à l'écoute de leurs revendications, notamment à celle d'un revenu de base fondé sur la citoyenneté, garantissant les droits sociaux, économiques et culturels et reconnaissant la contribution de toutes et de tous au bien-commun.

Jean-Yves Desgagnés, professeur en travail social
UQAR – Campus de Lévis

PRÉAMBULE

Le Comité Luttes est au cœur des activités de l'ADDSQM depuis plus de 43 ans. Au fil du temps, il est apparu évident que la lutte des personnes assistées sociales ne pouvait se faire sans confronter les préjugés qui sont véhiculés à leur égard. C'est dans cet élan de pensée que ce comité s'est montré essentiel puisqu'il est en charge de l'organisation des différentes luttes, dont celle aux préjugés. Le comité est composé de militants, bénévoles et salariés, dont la majorité sont des personnes assistées sociales. La mobilisation de ces personnes à travers les différentes luttes a mené à de multiples victoires.

L'un des moments forts de l'année pour la lutte est la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales. En effet, depuis 45 ans, les personnes assistées sociales se sont appropriées la première

semaine de mai afin d'affirmer leur dignité. Ce mouvement est porté par l'ensemble des groupes de défense des droits des personnes assistées sociales au Québec. Pour nous, cette semaine représente l'opportunité de sensibiliser la population à nos besoins et de rappeler que nous réclamons plus que la charité. Aussi, il s'agit d'une occasion lors de laquelle nous nous montrons fiers de rappeler que nous faisons partie de la société et que nous contribuons à son développement.

Depuis plus d'un an, le Comité Luttes/Préjugés avait la volonté de créer un outil de sensibilisation aux préjugés pouvant s'inscrire dans le cadre de cette semaine. L'idée de produire un recueil de témoignages a été retenue. D'abord, des rencontres individuelles avec des personnes assistées sociales ont été réalisées. La tenue de celles-ci répondait au premier objectif de la démarche qui était de donner

la parole aux personnes et de leur permettre d'être entendues. Par la suite, une démarche de systématisation du vécu était réalisée afin que le lecteur ait accès à des portraits qui s'élèvent au-dessus des étiquettes. Ce travail a été réalisé grâce à la participation des membres du Comité Luttes/Préjugés à toutes les étapes de l'élaboration du recueil dont le contenu reflète la richesse du vécu de personnes assistées sociales.

En raison de la stigmatisation que vivent les personnes assistées sociales, plusieurs personnes que nous avons rencontrées ont choisi de demeurer dans l'ombre et de taire leur nom. Nous tenons à souligner la générosité de ces personnes qui nous ont permis de dépasser les idées préconçues qui circulent à leur sujet et de livrer un portrait juste de leur réalité.

Nous croyons et espérons que ce recueil permettra à ses lecteurs de comprendre la réalité des personnes assistées sociales et que, comme nous, ils croiront au potentiel de celles-ci. Si tel est le cas, ils refuseront alors que ces personnes n'aient pas les ressources nécessaires pour se développer personnellement et ainsi contribuer pleinement au développement de notre société.

QUELQUES EXPLICATIONS

POUR EN FINIR AVEC LA HONTE

À l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM), nous avons fait ce recueil pour témoigner du poids de la honte que les personnes assistées sociales portent dans la plus grande indifférence. Nous croyons que donner la parole à ces personnes est une occasion de défaire certaines idées reçues sur leur existence et de sortir de la honte.

À notre avis, ces fausses perceptions véhiculées dans la société à l'endroit des personnes assistées sociales tirent leur origine de plusieurs facteurs. D'abord, nous constatons que, pour certains individus, ces préjugés sont plus rassurants que les faits eux-mêmes, refusant ainsi de se remettre en question. Un seul constat à ce sujet, ce genre d'ignorance est toxique et difficile à résoudre par une simple présentation des faits. De plus, cette perspective des personnes en situation de pauvreté justifie ou encourage plusieurs formes d'abus, comme la violence, le contrôle, l'exclusion et

l’appauvrissement. Le manque d’empathie est un facteur variable qui peut être influencé par la connaissance des faits. Certaines personnes ont la volonté de comprendre, souvent parce qu’elles sont en relation avec des personnes en situation de pauvreté. Nous croyons que ce recueil servira à sensibiliser quiconque n’a pas de lien de cet ordre.

Pour toutes les personnes assistées sociales, il importe de ne pas garder pour soi ce genre d’idées erronées, de prendre la parole, de s’affirmer, de sortir de l’isolement, de se tenir debout et de dire haut et fort que nous sommes des citoyens et citoyennes à part entière pour ne pas sombrer dans la honte.

LA NOTION DE VIE MARITALE À L’AIDE SOCIALE

La notion de vie maritale est utilisée dans divers programmes gouvernementaux. Bien que dans la majorité des programmes cette close comporte des avantages, ce n'est pas le cas dans les programmes d'aide sociale et de solidarité sociale. En effet, lorsque deux personnes sont en situation de vie maritale, leurs prestations sont réduites considérablement et remises par le moyen d'un seul chèque. Par exemple, s'il s'agit de deux personnes reconnues sans contraintes à l'emploi, elles recevront alors un seul chèque de 995$ plutôt que deux chèques de 698$.

Lorsque deux personnes sont accusées d'être en situation de vie maritale non déclarée depuis plusieurs années, elles reçoivent un avis de remboursement pour la somme en trop qui leur aurait été accordée au fil des années. Si elles sont faussement accusées de vie maritale, ce sont elles qui doivent en faire la preuve devant le Tribunal administratif du Québec.

BARÈMES À L'AIDE SOCIALE

Programme Aide sociale et programme Objectif Emploi

PROGRAMMES AIDE SOCIALE ET OBJECTIF EMPLOI	
Situation	**Montant mensuel**
1 adulte sans contrainte à l'emploi	669 $ ou 719$
1 adulte avec contraintes temporaires à l'emploi	805 $
2 adultes	1022 $ à 1257 $

PROGRAMME SOLIDARITÉ SOCIALE	
Situation	**Montant mensuel**
1 adulte avec contraintes sévères à l'emploi	1061 $
Nous sommes en couple	1561 $

TÉMOIGNAGES

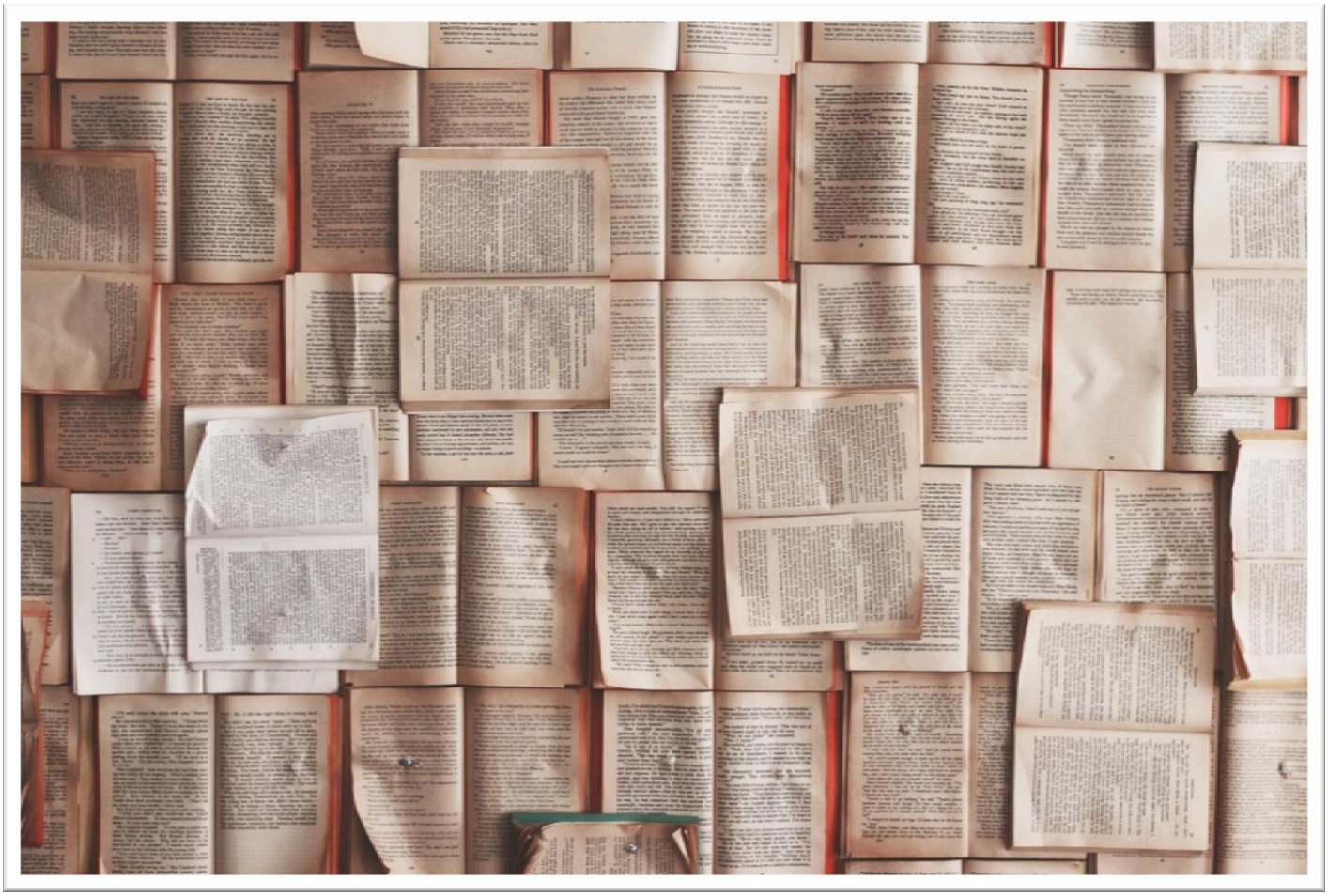

Parcours d'une combattante

Je suis une femme de 57 ans qui vient d'Asbestos. Je suis la 4e d'une famille de six enfants. Mon père travaillait dans la mine et, comme les femmes de son époque, ma mère était femme au foyer. Très jeune, j'ai dû faire le deuil de ma jeune sœur qui est décédée dans un incendie.

Mon parcours scolaire n'a pas été des plus faciles. J'avais d'importantes difficultés d'apprentissage. J'ai appris beaucoup plus tard que ces difficultés étaient causées par le syndrome dont je souffre, la neurofibromatose. Tout au long de mon adolescence, j'ai été victime d'exclusion. J'avais beaucoup de difficulté à me faire des amis, je vivais beaucoup d'intimidation, même de la part d'un enseignant.

> *À un certain moment, j'ai tout de même eu espoir. […] Toutefois, après un an de stage, une dernière porte s'est fermée.*

C’est donc dans ce contexte que j’ai fini l’école sans diplôme d’études secondaires.

Au début de ma vie adulte, j’ai vécu des relations amoureuses difficiles qui ont amoindri encore davantage mon estime et ma confiance en moi. Vers l’âge de 18 ans, j’ai commencé à faire un peu de gardiennage, mais cela ne me fournissait pas un revenu suffisant, donc j’ai dû avoir recours à l’aide sociale, étant sans diplôme. J’étais la première de ma famille à user de l’aide de dernier recours. Cela a créé une distance importante entre ma famille et moi, distance qui ne s’est amoindrie que depuis quelques années. Après quelque temps, le gardiennage est devenu problématique puisque je n’étais pas en mesure d’aider les enfants à faire leurs devoirs. C’est pourquoi j’ai participé à un programme de l’aide sociale afin de compléter mes études primaires et secondaires. J’ai complété mon

cheminement de ma 3e année à mon secondaire 5 en un an et demi.

Suite à cela, j'ai essayé de travailler dans une manufacture de couture, ça se passait bien, mais la propriétaire ne me trouvait pas assez vite. Après cela, j'ai participé à plusieurs programmes à l'aide sociale. À cette époque, j'avais rencontré quelqu'un de violent, ce qui a fait que j'ai dû quitter ma région. Je me suis donc installée à Québec en 1983. C'est là que j'ai suivi un cours intensif d'un an en cuisine d'établissement pour lequel j'ai obtenu mon diplôme. Par contre, je me sentais un peu à part du groupe. C'est pendant cette période que j'ai commencé à connaître des groupes communautaires de Québec.

J'ai fait beaucoup de recherche d'emplois en cuisine, mais la vitesse demeurait un obstacle. À un certain

moment, j’ai tout de même eu espoir. Je réalisais un stage en cuisine et tout se passait bien. Mon agente d’aide sociale m’avait dit qu’il se pouvait que j’aie l’emploi. Toutefois, après un an de stage, une dernière porte s’est fermée. J’étais totalement découragée face à la recherche d’emploi. J’étais encore sur l’aide sociale, sans contraintes reconnues, j’avais de la difficulté à survivre, je vivais dans la misère. Ça a été très long avant que j’aie un HLM.

C’est lorsque j’ai eu un problème avec l’aide sociale que j’ai eu mon premier contact avec l’ADDS-QM. J’ai été aidée et, ensuite, invitée à m’impliquer, ce que j’ai fait. Cela m’a permis d’apprendre à connaître la loi, de reprendre du pouvoir sur ma vie et mieux comprendre de quelle façon fonctionne le système et la société. J’ai aussi participé à une enquête conscientisante qui m’a fourni l’accompagnement nécessaire pour que j’occupe un

emploi pendant un an. Cependant, après cette année, je me suis retrouvée au chômage, puis de retour à l'aide sociale. J'ai eu un problème de genou qui m'a permis d'avoir ma contrainte sévère après plusieurs mois sur la contrainte temporaire.

Depuis ce temps, je m'implique dans divers groupes communautaires de Québec qui travaillent dans la lutte à la pauvreté. Le fait d'être militante a beaucoup d'importance dans ma vie, ça me permet de me réaliser. Cela constitue ma victoire personnelle.

Monique

Une place bien à moi

Je suis un homme de 55 ans, je suis vraiment un homme du quartier St-Roch, j'y suis né et y vit toujours. Ce quartier je le connais très bien, je l'arpente encore beaucoup, c'est vraiment mon milieu de vie.

J'avais 22 ans, j'ai vécu un vide. Par la suite, je cherchais quelque chose, une place, jusqu'à ce que je rencontre des personnes du milieu communautaire.

Je vis tout seul en logement privé. Je suis très satisfait de mon logement, c'est propre, assez grand pour moi. Côté logement, même si je n'ai aucune aide au logement, je ne manque de rien. Je paie 610$ tout compris. Par contre, je dois payer mes comptes : électricité, câble et ménage. Mon père m'aide beaucoup pour la bouffe et l'achat des vêtements.

Actuellement, je suis à l'aide sociale. J'ai travaillé, quand j'étais plus jeune, j'ai occupé trois emplois différents au salaire minimum. Je n'ai pas pu garder mes emplois car on ne me trouvait pas assez rapide. Aujourd'hui, j'ai ma contrainte sévère. Je ne pourrais pas travailler. Je n'ai jamais pu apprendre un métier et je ne peux plus soulever des poids. Il n'y a pas d'emploi qui me conviendrait.

Ma famille, je la vois encore beaucoup, mais des fois je sens des regards qui me font sentir différent parce que je suis à l'aide sociale, je n'ai pas la même vie qu'eux. J'ai passé mon adolescence au Patro, j'y étais très impliqué avec les équipes d'animation. Pour un temps, le Patro a été mon réseau, ma vie. En 1985, il a dû fermer. J'avais 22 ans, j'ai vécu un vide. Par la suite, je cherchais quelque chose, une place, jusqu'à ce que je rencontre des personnes du milieu communautaire. On m'a fait de la place et,

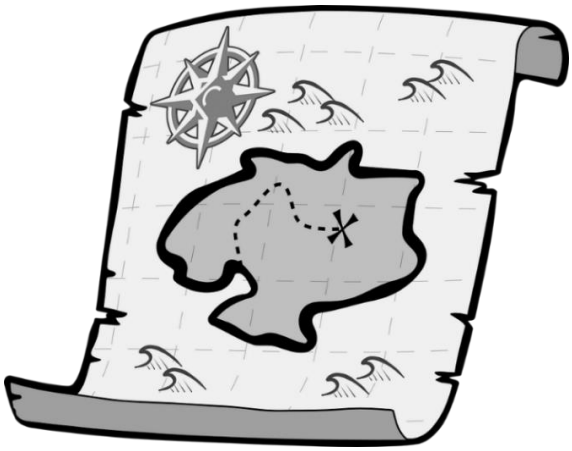

depuis, je m'implique régulièrement dans différents organismes de la ville de Québec. C'est dans ce milieu, avec ces personnes, que je suis bien, ça m'occupe beaucoup.

Ma passion est le travail des pompiers, peut-être parce que mon père en était un. Ça me fascine. D'ailleurs, à l'occasion, je suis bénévole en soutien aux équipes qui entourent les victimes.

Mon rêve n'est pas d'avoir plus d'argent, mais plutôt d'avoir une compagne, comme tout le monde. J'aimerais vivre en couple, mais je suis satisfait de ma vie, j'ai ma place bien à moi.

Claude

En rétablissement, à la recherche d'une nouvelle vie

Patrice est un homme dans la mi-cinquantaine. Il est célibataire, sans enfants. Il demeure à Québec dans un logement subventionné. Il considère qu'il est privilégié par ses conditions d'habitation. Cependant, son logement est situé dans une zone défavorisée de son quartier. On peut y observer une forte présence d'activités criminelles. Il a recours à l'aide sociale depuis 2008 puisqu'il avait un problème de santé qui l'a forcé à arrêter de travailler.

Patrice a une maitrise en sciences. Pour lui, les études ont été un moyen d'acquérir une autonomie ainsi qu'une sécurité. Elles lui ont permis de réaliser son plein potentiel tout en satisfaisant sa curiosité.

Patrice a été représentant technique durant 11 ans. Depuis trois ans, il travaille sur un programme

d’employabilité. Il considère son occupation comme du bénévolat. Les avantages de celle-ci sont qu’elle lui a permis de se mettre en action, d’avoir un rythme de vie plus normal et d’éviter de s’isoler. Cependant, il comprend que cette mesure ne lui offre pas de réelle opportunité de retourner sur le marché du travail. L’argent qui lui est versé n’est pas un salaire, mais bien un montant symbolique.

Patrice perçoit l’aide de dernier recours comme suit : « C’est de l’auto-stigmatisation. C’est un don! C’est insuffisant! J’aimerais pouvoir m’en passer. L’aide sociale symbolise le fait que je ne représente plus rien de bon sur le marché du travail ». La famille de Patrice comprend mal que le régime de l’aide sociale n’offre pas une mesure comme le revenu social universel garanti. Elle ne comprend pas toutes les restrictions qui y sont associées. Pour eux, l’aide sociale ne permet pas de se sortir de la pauvreté.

Son cercle d'amis est composé de personnes qui vivent la même situation que lui. Les « normaux » ont été évacués avec le temps.

Patrice mentionne que, si ses parents étaient encore vivants, il ne saurait pas comment leur annoncer ça. Quant à lui, il voit que l'aide qu'il reçoit est un moyen de survie, c'est un programme d'appauvrissement planifié qui a besoin d'être amélioré.

On lui a déjà dit : « À ton âge, tu peux rester *sul B.S.* à fumer, boire, pis fermer ta gueule. » et « Pourquoi tu ne retournes pas sur le marché du travail ? ». Patrice dit qu'il a appris à développer une double identité. Lorsqu'il socialise, il fait semblant d'avoir une vie normale. Il s'intéresse surtout à la vie des autres et évite de parler de sa vie aux autres. Son cercle d'amis est composé de personnes qui vivent la

même situation que lui. Les « normaux » ont été évacués avec le temps.

Le plus difficile dans sa situation, c'est l'impossibilité de faire des projets, des choix. Il n'est pas capable d'avoir une machine pour l'apnée du sommeil. « Christ, faut avoir de l'argent pour dire que l'argent ne fait pas le bonheur! » Il ne peut pas habiter avec sa blonde parce qu'il sera coupé. Il ne veut même pas avoir de passeport parce qu'il doit justifier ses déplacements à l'extérieur du Québec.

L'image qu'il a de l'aide sociale, c'est d'avoir le nez collé dans la vitrine d'un grand magasin sans avoir accès à la marchandise. Au départ, c'est par dépit qu'il s'est intéressé aux activités simples de la vie et, graduellement, il y a pris goût. Il réussit à se faire sa place dans la société en fréquentant certains groupes communautaires. Il s'y sent apprécié tel

qu’il est. Il aime l’action communautaire, l’animation d’atelier.

Aujourd’hui, Patrice est encore ambivalent entre l’idée de travailler pour améliorer sa situation matérielle et le fait de travailler sur lui-même afin d’accepter sa vie telle qu’elle est.

Patrice

À la recherche de la dignité… retrouvée

Henri est un homme de 56 ans, célibataire et sans enfants. Il vit dans un HLM de Québec. À son avis, ses conditions d'habitation sont très bonnes. Il lui serait difficile d'abandonner son logement. Henri a étudié en sciences pures et appliquées au Cégep. À deux reprises, il a tenté d'entreprendre un baccalauréat en génie et, à deux reprises, un baccalauréat général. Il n'a jamais été capable de terminer une seule session. Les études sont anxiogènes pour Henri. Il a eu bien du mal à gérer ce stress.

Ce long processus a retardé l'arrivée d'Henri sur le marché du travail. Il est prestataire de l'aide sociale depuis le 8 décembre 1987. À quelques reprises, il a tenté de joindre le marché du travail. Il a été agent de sécurité durant 18 mois. Son emploi était subventionné par un programme. Il était satisfait de

gagner un salaire. Ce travail répondait à un besoin personnel de démontrer qu'il est digne de confiance et d'intégrer le marché du travail. C'est sans surprise que son travail a pris fin avec l'arrêt de la subvention salariale. Il a reçu des prestations d'assurance-emploi, puis il est redevenu prestataire de l'aide sociale. Il a été préposé à l'entretien ménager pendant 6 mois sur un programme. Il est redevenu chômeur lorsque celui-ci s'est terminé. Retour à la case départ en tant que prestataire à l'aide sociale. Il a fait une formation subventionnée par l'aide sociale pour démarrer son entreprise, ce qui n'a pas été possible. Dans ces

Il sous-entendait que c'était certain qu'il fraudait parce qu'il est impossible d'arriver avec le montant que l'aide sociale lui accorde.

conditions, Henri ne voit plus l'intérêt d'occuper ce genre de fonctions.

L'agent d'Henri lui a déjà demandé de le rencontrer. Il lui a expliqué qu'il avait un dossier silencieux, c'est-à-dire sans mouvement. Il sous-entendait que c'était certain qu'il fraudait le système parce qu'il est impossible d'arriver avec le montant que l'aide sociale lui accorde. Aujourd'hui, il ne fréquente que des personnes de sa catégorie, des personnes assistées sociales.

Pour Henri cette aide sociale est loin d'être suffisante. Henri se nourrit convenablement grâce à la soupe populaire du Café rencontre et de Lauberivière. Parfois, il économise suffisamment pour s'offrir des soins

dentaires. Bien qu'il remarque qu'il n'a pas suffisamment d'argent pour s'offrir une passe de transport en commun, le téléphone, le câble ou des vêtements neufs, il arrive à l'accepter.

Malgré tout, Henri nourrit l'espoir de trouver sa place dans la société. Il est heureux d'être vivant, en santé, d'agir de façon utile, d'être altruiste. Ses plus grands souhaits sont d'atteindre un niveau de vie normal, de demeurer en santé et de vivre une relation harmonieuse avec une femme.

Henri

Ma vie, c'est un chaos!

En ce beau jeudi de mars, j'ai eu une rencontre fort enrichissante avec une femme que je découvre de fois en fois. Elle arrive avec son allure particulière. Elle a encore son allure d'adolescente, mais à l'écouter faire un retour sur son vécu, elle est une femme bien de son âge. Écoutons-là nous raconter son histoire.

Je suis une femme de 59 ans, célibataire. Je ne me suis jamais mariée. J'ai eu un garçon à l'âge de 18 ans, il n'a pas connu son père. Mon parcours adulte a été chaotique, autant que mon enfance et mon adolescence. J'ai vécu dans plusieurs familles d'accueil et pas toujours entourée d'amour et de tendresse. Pendant une longue période cruciale de ma vie, préadolescente et adolescente, on considérerait, avec le recul, que j'ai été victime de cruauté mentale. En plus, cette situation nous a

obligés, mon frère et moi, à vivre séparés de longues périodes.

Donc, je suis précipitée dans le monde adulte rapidement puisqu'à 18 ans, je deviens mère. Je demande de l'aide sociale. J'ai voyagé et travaillé à l'extérieur du Québec. À mon retour, je suis confrontée à l'aide sociale, je prendrai ce temps-là pour un retour à l'école. Je travaillerai dans la restauration, les usines, les bars, le maintien à domicile, et j'en passe. Je prends tous les jobs que je peux. Cette précarité d'emploi finit souvent au chômage, bien sûr, quand j'ai les semaines nécessaires à ce droit. Sinon, c'est l'aide sociale pour mon fils et moi.

Quand mon fils a eu 10 ans, nous avons rencontré des difficultés. J'ai dû avoir recours aux services sociaux et, pour un temps, mon fils a dû lui aussi

vivre en famille d'accueil. C'est là que j'ai eu un gros problème avec l'aide sociale, et ce, malgré les avertissements faits aux bureaux d'aide sociale de ne plus verser les sommes pour mon fils qui ne vivaient plus avec moi. Cette situation a duré assez longtemps pour me créer une importante dette. Une dette de plusieurs milliers de dollars, pour résultat que les intérêts étaient plus élevés que le montant de 112$ par mois que je remboursais. J'ai dû avoir recours à une avocate pour me sortir de ce piège. Mais, pendant 10 ans, j'ai remboursé cette dette. Durant cette époque, je vivais en logement privé. J'en arrachais beaucoup. J'ai eu un HLM plus tard. À partir de ce moment, j'ai cessé d'avoir

Une dette de plusieurs milliers de dollars, pour résultat que les intérêts étaient plus élevés que le montant que je remboursais de 112$ par mois.

recours aux banques alimentaires. D'ailleurs je ne les fréquentais que pour faire manger mon fils, je préférais me passer de manger plutôt que d'aller dans ces lieux-là.

J'ai réussi à survivre de jobines en jobines, chômage, fin de prestations, aide sociale. J'ai essayé toutes sortes de jobs. Les emplois que je devais faire étaient des jobs physiques, mon corps ne pouvait plus suivre. Ne pas avoir pu garder mes emplois me laisse, encore aujourd'hui, un sentiment d'échec. Vers la fin des années 90, pour finir, je me suis résignée et j'ai de l'aide sociale en continu depuis ce temps. Mon état de santé m'empêchait de travailler, mais ne justifiait pour aucun médecin de remplir un rapport médical me permettant d'être reconnue avec une contrainte sévère à l'emploi. Je vivais donc avec le petit chèque.

J’ai vécu un choc quand la loi a été modifiée. Je voyais approcher mes 55 ans et je me disais que j’aurais enfin ma contrainte temporaire en raison de mon âge. Mais, retournement de situation, la ministre modifie le règlement et, dorénavant, l’âge à atteindre sera de 58 ans. Je l’ai toujours sur le cœur, car j’avais perdu l’espoir pour de l’emploi et pour quelques milliers de dollars, la ministre me faisait

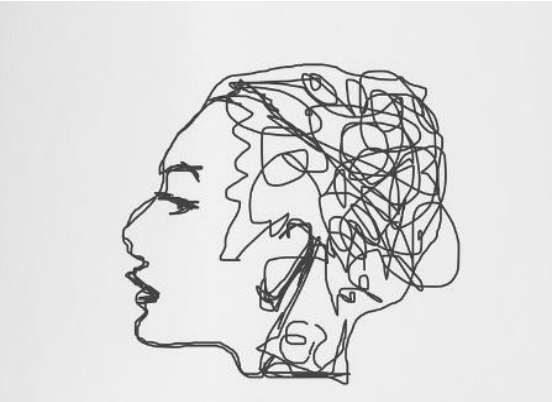

perdre encore un peu plus l’espoir de mieux vivre. Pour moi, je perdais 130$ par mois. Quelle injustice!

Ce qui m’attriste le plus dans tout ça, c’est que je dois me limiter, me priver de sorties et de déplacements. Mon plus grand malheur dans tout ça demeure le fait que je ne puisse pas voir mes petits enfants comme je le voudrais puisqu’ils habitent à l’extérieur de la région.

Manon

Survivre avec la honte

J'ai 55 ans. Je suis à l'aide sociale depuis 2014 et, si j'avais su tout ça, jamais je n'en aurais demandé. Aujourd'hui, j'ai une dette épouvantable de plus de 19 000$ que l'aide sociale m'a faite.

J'avais tellement honte de me rendre là. J'avais eu des mauvaises expériences avec l'aide sociale, ma mère avait été là-dessus pis ça n'avait pas été rose. Donc,

Je me suis débrouillée toute ma vie, je travaille depuis l'âge de 13 ans. J'ai même été propriétaire d'un resto. Mon mari est tombé malade et là, tout a pris le bord. On a dû fermer le restaurant, la santé de mon mari s'est vraiment détériorée, il est devenu invalide. Il touchait sa rente d'invalidité, mais ce n'était pas suffisant pour que nous vivions, lui, notre fils et moi. J'ai quand même trouvé de l'emploi dans une entreprise d'entretien ménager, mais je n'y

arrivais pas. Comme je devais prendre soin de mon mari, je n'étais pas capable d'organiser mes horaires. J'étais aidante naturelle. J'ai dû arrêter de travailler sur une base régulière. Donc, j'ai fait une demande à l'aide sociale. J'avais tellement honte de me rendre là. J'avais eu des mauvaises expériences avec l'aide sociale, ma mère avait été là-dessus pis ça n'avait pas été rose. Donc, me retrouver là…!

Pour améliorer nos revenus, j'ai gardé quelques contrats de ménage. Je croyais que je pouvais garder une partie de que je gagnais, ça ne dépassait pas les sommes de 300$ par mois auxquelles je croyais avoir droit. Je dois dire que, quand j'ai rempli ma demande d'aide sociale, j'étais dans un état dépressif. On me posait pleins de questions, je répondais sans tout comprendre. Une autre grosse erreur que j'ai faite, c'est que, pendant 3 ans, on m'a versé 305$ par mois et là, on me le réclame. La

justification qu'on m'a donnée, c'est que l'assurance invalidité de mon mari payait une partie de l'hypothèque. Donc, l'aide sociale me demande de rembourser toute cette somme plus toutes les sommes que j'ai eues au travail. Actuellement, la dette me pend au bout du nez.

Aujourd'hui, je réussis à m'en sortir parce que je suis très débrouillarde. Je suis une spécialiste du « couponing », cela fait en sorte que je réussis à éviter les distributions alimentaires. Ce que je trouve le plus difficile, c'est que mon fils a quitté la maison. Bien sûr, il était en âge de le faire, mais il est parti parce qu'il trouvait la vie familiale trop lourde.

Denise

Les montagnes russes de ma vie

Léo est un jeune homme de 37 ans. Il a toujours habité dans la ville de Québec. Lorsqu'il était à l'école primaire, il était le souffre-douleur de l'école en raison des lunettes aux verres très épais qu'il portait. À cette difficulté s'est ajouté un trouble de déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH) diagnostiqué dès l'âge de 9 ans. Il a pris sa médication entre 9 et 15 ans, mais a décidé de l'arrêter par la suite, et ce, sans l'avis d'un médecin, ce qu'il a regretté par la suite. Il est allé quelques fois en centre d'accueil entre 14 et 17 ans pour donner un *break* à sa mère puisqu'il était « délinquant pas mal ». Il n'avait pas complété son

Il a l'impression que le gouvernement a tout fait pour qu'il reste chez lui et qu'il ne veuille pas avancer dans la vie alors qu'il avait pleins de projets et d'ambition.

secondaire, mais il l'a terminé plus tard à la formation pour adultes.

Dès l'âge de 18 ans, Léo a occupé de nombreux emplois : bar, informatique, usine, etc. Pendant plus de 9 ans, il a travaillé dans le domaine du spectacle, notamment au Festival d'été de Québec, où il s'occupait des branchements électriques et de l'installation des structures. Lorsqu'il en parle, il dit : « J'aimais ça, j'étais passionné, mordu de t'ça! Je t'en reparle pis je viens heureux! ». Toutefois, en 2009, il s'est blessé au dos en faisant une mauvaise chute sur la glace ce qui a fait en sorte qu'il ne pouvait plus exercer son travail. À ce moment, il a décidé d'entamer un cours en électricité de construction. Il s'est inscrit dans un collège privé afin d'obtenir son diplôme en un an plutôt que deux et, ainsi, retourner plus rapidement sur le marché du travail. Il a alors eu recours à Emploi Québec et aux

prêts et bourses afin d'obtenir de l'aide financière puisque les frais d'inscription s'élevaient à 18 000$. Alors qu'il ne lui restait qu'un seul mois à l'école, il a été suspendu pendant 6 mois en raison d'un malentendu avec un autre étudiant. C'est alors qu'il a fait sa première demande d'aide sociale

Une ou deux années après, il a décidé de s'inscrire dans une école publique étant donné qu'il voulait vraiment obtenir sa certification. Après une année d'études, il a reçu une réclamation de 1400$ de la part de l'aide sociale contre laquelle il se défend actuellement au Tribunal administratif du Québec. Cela a fait en sorte qu'il a été coupé sur un montant déjà beaucoup trop faible pour qu'il subsiste à ses besoins. L'électricité a été coupé dans son logement puisqu'il n'avait plus les moyens de la payer. Il a commencé à se sentir désorganisé et stressé. Il arrivait en retard à ses cours, ce qui engendrait des

tensions avec ses enseignants. Il a fini par interrompre ses études puisqu'il n'avait plus l'énergie suffisante pour s'y consacrer.

Depuis, la quasi-totalité de son chèque sert à payer son loyer dans lequel il ne se sent pas bien puisque celui-ci est encombré et mal éclairé. Il a toujours une dette importante avec les prêts et bourses en plus de celle réclamée par l'aide sociale. Pour se nourrir, il doit recourir aux services de l'Armée du Salut et de la Saint-Vincent-de-Paul. Ses conditions physiques se détériorent à cause du stress et des blessures

occasionnées par un accident de voiture qui n'ont pas bien été traitées. Des plaques sont également apparues sur sa peau depuis quelques années, ce qui occasionne de la honte chez lui. Il ne se sent plus à l'aise de voir ses proches dans

la condition dans laquelle il est. Il ne veut pas leur parler du fait qu'il est à l'aide sociale. Il ne comprend pas qu'il n'ait pas reçu davantage d'aide malgré ses nombreuses demandes. Il a l'impression que le gouvernement a tout fait pour qu'il reste chez lui et qu'il ne veuille pas avancer dans la vie alors qu'il avait pleins de projets et d'ambition. Il se sent comme si son agente se « câlissait » de lui.

Son plus grand souhait serait de retrouver la santé, de terminer son cours et d'enfin pouvoir recommencer à travailler. Il compare son parcours à des montagnes russes : « J'ai eu des christ de hauts et des christ de bas. J'ai hâte d'arriver au terminus et de débarquer du train. J'en prendrais un autre, plus linéaire… ».

Léo

Doublement emprisonné : handicap et aide sociale

Paul est un homme célibataire de 46 ans. Il a toujours demeuré dans la ville de Québec. Il est né avec une paralysie cérébrale. Cela a affecté son parcours dès son plus jeune âge. En effet, au niveau scolaire, il a dû fréquenter une école spécialisée auprès des enfants handicapés. Tout se passait relativement bien jusqu'à ce qu'il soit transféré dans une école régulière au début de son secondaire. Cela, mêlé au fait qu'il avait de nombreux rendez-vous avec une multitude de spécialistes, a fait en sorte qu'il a commencé à avoir certains problèmes d'apprentissages. Trois opérations ont aussi dû avoir lieu. Vu ces circonstances, ce n'est qu'à l'âge de 29 ans qu'il a obtenu son diplôme d'études secondaires.

C’est à l’âge de 19 ans qu’il est devenu prestataire de la solidarité sociale. En effet, il avait entamé des démarches pour travailler au Centre de travail adapté, mais plusieurs évaluations réalisées ont permis de constater que la vitesse et la motricité de Paul causerait problème. À ce moment, il habitait toujours chez ses parents, donc le chèque était suffisant pour qu’il s’en sorte bien. Toutefois, lorsqu’il a déménagé, il trouvait cela plus difficile d’arriver avec sa prestation, d’autant plus que cela a pris trois ans avant qu’il ait accès à un HLM.

Tout cela lui confère un certain sentiment d’isolement, de solitude. En ce sens, il voit l’aide sociale comme des barreaux de prison qui l’empêche d’accéder à la liberté à laquelle les autres ont droit.

Le fait de se retrouver à l’aide sociale a eu plusieurs impacts négatifs pour lui. D’abord, venant d’un

milieu plutôt aisé, il a senti une certaine déception de la part de sa famille. Parfois, il a l'impression qu'elle ne trouve pas qu'il a fait les efforts suffisants pour intégrer le marché de l'emploi. Lors des rencontres de famille, il a tendance à se retirer puisqu'il n'a pas de travail ou de voyages desquels il peut parler. Aussi, il trouve difficile de ne pas pouvoir suivre le train de vie de sa famille, notamment en raison de la restriction de sortir du Québec plus de sept jours d'affilée. Finalement, Paul trouve cela très dommage de ne pas pouvoir habiter avec sa copine vu les coupures que cela occasionnerait. Tout cela lui confère un certain sentiment d'isolement, de solitude. En ce sens, il voit l'aide sociale comme des barreaux de prison qui l'empêche d'accéder à la liberté à laquelle les autres ont droit.

Depuis qu'il est à l'aide sociale, Paul se réalise et fait sa place dans la société en s'impliquant en tant que bénévole et militant dans divers organismes qui travaillent avec les personnes assistées sociales, en situation de pauvreté ou handicapées. Selon ses dires, cela lui permet d'avoir un semblant de vie. Ce qui le rend heureux, c'est de réussir à garder une vie active, de voir ses amis ainsi que d'arriver à faire des voyages et des sorties occasionnellement. Son plus grand souhait, ce serait d'être en mesure de vivre sa vie plus librement.

Paul

Être unique, c'est être différent

Gina est une femme dans la fin de la vingtaine qui vivait à l'extérieur de Québec. Elle a fui son domicile pour des raisons de violence conjugale. Elle a été hébergée en refuge durant quelques mois avant qu'on ne lui accorde un loyer à prix modique. Elle s'y plait bien même si elle n'a pas le droit d'avoir plus d'un chat dans son appartement.

> *Pour Gina l'aide qu'elle reçoit de l'aide sociale est strictement monétaire. […] Au final, ça donne juste assez d'argent pour ne pas crever.*

Elle a complété son secondaire 5 et a entrepris une technique en cartographie qu'elle a abandonnée au bout de deux semaines. Ensuite, elle a décidé de poursuivre ses études collégiales. Elle a entamé une technique en santé animale. Elle a mis quatre ans pour compléter la formation. Elle a réussi presque

tous les cours, sauf celui de chirurgie qui est beaucoup trop stressant pour ses capacités. À deux reprises, elle a entrepris de faire un cours en zoothérapie sans arriver à compléter la formation.

Pour Gina, c'est important d'être cultivée. On peut s'élever sans connaissances académiques, mais c'est plus difficile.

Gina travaille depuis 2010. Elle a gagné environ 10 000 $ par année, ne dépassant jamais 15 000 $. Son parcours de travail est caractérisé par une certaine instabilité autant dans ses occupations que dans la durée de ses emplois.

En juin dernier, elle a perdu son emploi suite à une hospitalisation. Depuis, elle ne se sent plus apte à retourner sur le marché du travail. Elle reçoit des prestations de dernier recours au montant de 648$

par mois. Elle affirme avoir reçu plusieurs diagnostics de santé mentale depuis 2010.

Pour Gina l'aide qu'elle reçoit de l'aide sociale est strictement monétaire. Elle ne connaît même pas son agent, les services ne sont pas humains. Au final, ça donne juste assez d'argent pour ne pas crever.

On ne lui a jamais fait de remarques désobligeantes parce qu'elle est assistée sociale. Cependant, elle n'en parle jamais parce qu'elle a honte.

Elle trouve difficile que l'aide qui lui est versée ne soit déposée qu'une fois par mois. C'est dur de faire un budget. Elle se demande pourquoi ce n'est pas déposé plusieurs fois dans le mois comme une paye. Pour arriver, elle doit demander de l'aide à la distribution alimentaire de sa paroisse à raison de deux fois par mois. Elle se demande pourquoi on ne reconnaît pas les implications bénévoles.

Pour décrire sa réalité, Gina dit : « En apparence, on peut avoir d'l'air correct, mais en dedans on est magané de la vie ! ». Elle ne sent pas qu'elle a réussi à faire sa place dans la société. Ses deux chats, la nature et la simplicité de chaque personne lui procurent du bonheur. Son plus grand souhait serait d'avoir un métier qu'elle aime, une stabilité.

Gina

Tenir debout! Au sens propre et figuré

J'ai 54 ans, je suis mère de 3 enfants. Auparavant, j'avais une vie confortable, une maison et tout allait pour le mieux. Et un jour arriva dans ma vie sans s'avertir : l'épilepsie. Ma vie venait de basculer, j'avais 37 ans, je venais de faire une hémorragie cérébrale grave. Le diagnostic tombait un peu plus tard : l'hémangiome cérébral. J'étais porteuse de cette maladie depuis toujours, jusqu'à ce moment de ma vie, sans conséquence.

Je dois vivre avec l'incompréhension et je dois adapter mon mode de vie à mes amis : la maladie et la pauvreté.

Cette nouvelle situation me précipita vers le divorce. J'irai vivre dans un 2 1/2. Les enfants préféraient vivre avec leur père, c'était plus grand. De plus, ma maladie m'empêchait de m'occuper adéquatement de mes enfants et moi, je devais m'occuper de

remonter la pente. Je devais m’adapter à ma nouvelle situation, me priver de confort matériel, me priver de ma famille, je devais affronter ma nouvelle réalité, remplie de solitude.

La maladie frappa très fort en 2016. J’ai été victime d’une hémorragie à la moelle épinière, ce qui a provoqué une paraplégie partielle. Je me suis retrouvée en fauteuil roulant et complètement désemparée. Après quelques semaines de réhabilitation, je me retrouvais debout, sur mes 2 jambes, mais avec des séquelles permanentes et une orthèse que je dois encore porter presqu'en permanence, une canne et un déambulateur.

Je voyais dans le regard de mes enfants, de l’incompréhension. Ils étaient désemparés devant l’importance et les conséquences qu’avait cette maladie sur moi. Mais jamais la relation ne s’est interrompue entre nous. Recevoir mes ados dans

mon petit 2 1/2 voulait dire un salon et une cuisine remplis de matelas gonflables.

À travers tous ces drames, ces inquiétudes, j'ai repris le travail, grâce à une subvention salariale, dans l'organisme communautaire où je m'impliquais. Je donnais des conférences dans des écoles.

Vous comprenez bien qu'avant et à la fin de la subvention salariale, je vivais d'aide sociale, au programme de contrainte temporaire. Après, 3 ans de démarches, de visites médicales, de différents rapports remplis, de remise de documents, enfin la décision est prise et on m'admet à la régie des rentes invalidité.

J'ai dû me bâtir un réseau de connaissances pour bénéficier de transport. Malgré ma canne et mon handicap reconnu à la régie des rentes, j'ai dû me

battre pour avoir le droit de bénéficier du transport adapté.

Un jour, j'ai eu recours à l'aide d'un organisme de charité dans le quartier. Un bon d'épicerie de 45$ m'a été remis. À la caisse, la préposée m'a fait un grand discours sur la pauvreté. Cette fameuse journée, j'avais eu l'audace en tant que PAUVRE de choisir un petit contenant d'humus. « L'humus c'est un aliment pour les riches, les pauvres n'achètent pas ce genre d'aliment », et ce, devant tout le monde… J'ai tellement été humiliée.

Après plusieurs recherches pour un logement convenable, je trouve un 2 et demi dans un quartier, nouveau pour moi. En plus de trouver un logement qui me convient, je trouve un milieu d'implication communautaire. Ce que j'aime de ce milieu, c'est un endroit où les gens sont acceptés malgré les différences. Une place où les préjugés n'ont pas leur

place. C’est là que je me suis fait un réseau et que j’ai pu en connaître plus sur la réalité du quartier.

Je vis désormais seule. C’est vrai, l’image de ma famille n’est pas celle qu’elle était auparavant. Je vis des allocations d’invalidité et de l’aide sociale. Je dois me déplacer avec une canne et une orthèse afin d’éviter les chutes. C’est vrai, je dois vivre avec l’incompréhension et je dois adapter mon mode de vie à mes amis : la maladie et la pauvreté.

Malgré tout, j’ai un super beau logement adapté à ma situation physique et à ma situation monétaire. Tout le monde devrait en avoir autant!

Martine

Victime d'oppression

Janny est mère monoparentale d'un fils ayant un autisme léger. Son histoire avec l'aide sociale commence quand son fils atteint l'âge de la scolarité. Janny était capable de travailler lorsque son enfant allait au CPE puisque les ressources nécessaires étaient en place. Ceci s'est vite avéré impossible quand son enfant est atterri à l'école régulière. Les appels quotidiens de la part de l'école, les rencontres avec des professionnels de la santé, l'obligation d'aller porter son enfant à l'école le matin ainsi que l'inadéquation des services de garde le soir rendaient l'horaire de Janny impraticable pour un employeur. De ce fait, elle n'avait pas d'autres choix que de faire une

Trois mois épouvantables où elle ne savait pas comment elle allait payer les comptes et nourrir sa famille.

demande d’aide sociale une fois son chômage épuisé. Elle se résigne à l’idée que, tant que son fils sera d’âge scolaire, elle devra demeurer à l’aide sociale pour pallier le manque de ressources scolaires. Elle est victime de l’austérité budgétaire qui a coupé dans les services professionnels à l’école.

Malgré que son garçon soit reconnu par le programme des prestations d’invalidité fédéral, il n’est pas reconnu au niveau provincial. Cette accréditation est nécessaire pour qu’elle puisse être reconnue comme ayant une contrainte temporaire ou sévère à l’emploi. Elle reçoit donc la prestation de base, équivalente à 648 $ par mois.

Sa première agente comprenait sa situation et ne « l’écœurait » pas trop pour qu’elle se trouve un emploi ou encore pour qu’elle fournisse des papiers

administratifs. Janny avait même réussi à se trouver un emploi à contrat qu'elle déclarait et qui comblait ses gains de travail permis. Malheureusement, l'entreprise a dû fermer et Janny a donc perdu son travail.

L'année passée, elle a dû changer d'agente. C'est à ce moment que tout est allé pour le pire. Malgré qu'elle ait déjà transmis tous les papiers concernant son emploi, sa nouvelle agente lui demandait de lui retransmettre ceux-ci, même si l'entreprise pour laquelle elle travaillait était fermée depuis 2 ans. Des demandes de copies de son bail, de ses relevés bancaires, des attestations de prêts de 20 $ s'en sont suivi. Elle devait fournir tout ça dans un délai de dix jours ouvrables. Les demandes abusives de son agente combinées à la réalité de sa vie familiale qui devient de plus en plus compliquée avec l'entrée de son fils au secondaire ont fait en sorte que Janny

s’est fait retarder son chèque d’aide sociale à trois reprises. Trois mois épouvantables durant lesquels elle ne savait pas comment elle allait payer les comptes et nourrir sa famille.

La dernière fois a été la pire puisque son dossier d’aide sociale s’est effacé. Son fils n’était donc plus éligible au remboursement lié à la RAMQ pour les personnes assistées sociales. Janny ne pouvait plus lui fournir les pompes asthmatiques dont il a besoin pour bien respirer. Les pompes, coûtant habituellement 180 $, étaient hors de prix pour cette mère qui les reçoit habituellement gratuitement.

Janny est tannée que l’aide sociale soit sur son dos quand elle essaie simplement de vivre et de donner une

certaine qualité de vie à son fils. Si le gouvernement prenait ses responsabilités et donnait l'aide nécessaire à son enfant, elle pourrait se sortir de l'aide sociale et de la pauvreté. Mais ce n'est pas le cas.

Janny

Comme un phénix ou l'incomprise

L'histoire d'une femme âgée de 55 ans, vivant à Québec.

Mon logement, c'est la partie lumineuse de mon histoire. Je vis dans un logement privé, j'ai eu la chance d'avoir pour ce loyer une subvention de l'OMHQ, donc je ne paie que 25% de mon mince revenu pour y vivre. Quand je me compare à bien d'autres, j'ai une très bonne vie. Par contre, le propriétaire ne semble pas aimer ce genre d'arrangement entre l'OMHQ et lui, il me laisse voir qu'il me fait une fleur, donc je me tiens à carreau. Quand je paie le loyer, il me répète à peu près tous les mois, pas cher, pas cher. J'ai toujours l'impression d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête et que cet arrangement, d'aide au logement, peut prendre fin n'importe quand…

Je vis d'aide sociale à cause de la fibromyalgie et de la dysthymie. C'est plus noble que dépression majeure, les effets sont par contre les mêmes. J'ai dû me battre pour faire reconnaitre mes contraintes sévères. C'est une béquille, comme une prison, je me sens en cage. C'est une nécessité dont j'ai honte. Comme dans ma famille je suis la seule à devoir requérir à l'aide sociale, ça me fout des complexes par rapport à celle-ci. Je n'ai que peu d'amis, des connaissances oui, mais je n'ai pas d'amoureux, ça me manque beaucoup. Dans ma famille, j'étais le mouton noir, j'étais une artiste hypersensible. Je sens parfois qu'elle me prend en pitié, sauf ma grande sœur, qui m'admire.

J'ai toujours l'impression d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête et que cet arrangement, d'aide au logement, peut prendre fin n'importe quand.

J’ai eu un parcours scolaire en dents de scie, j’ai doublé une fois au primaire, une fois au secondaire. Je crois que j’étais trop sensible, je ne supportais pas la compétition féroce du monde de l’éducation. J’ai arrêté l’école pour une première fois à 16 ans et j’ai quitté la maison. J’ai repris mon parcours scolaire à 23 ou 24 ans, j’ai terminé mon secondaire V et je suis allée au cégep en technique de métier d’art. J’ai réussi, mais je suis restée marquée par les coups qui m’ont été infligés. Je suis fière de moi, d’avoir été jusqu’au bout de mes études.

J’ai rencontré beaucoup de difficultés dans le monde du travail. Je ne me maintenais pas en emploi. Le plus longtemps dans le même a été environ 1 an et demi. Au total, j’ai travaillé 4 ans. Les raisons sont multiples, mais la principale était mon état de santé. J’aimerais beaucoup retourner sur le marché du travail, mais il faudrait que cesse ma fibromyalgie.

J’ai fait du bénévolat, dans un organisme en distribution alimentaire, ça me rendait fière et ça me permettait de sortir de mon isolement. J’ai fait des programmes d’employabilité avec des artistes. Il aurait fallu que je sois l’extension des artistes, je me sentais pressé comme un citron. Ç’a été un échec.

Le fait d’avoir le plus gros montant à l’aide sociale, ça fait des envieux autour de moi et ça me blesse beaucoup. À deux reprises, j’ai été insulté directement. Un automobiliste m’a crié dessus parce qu’il m’a vu chez moi, un jour de semaine. Je rappelle que je reste dans un immeuble privé, et il me crie : « maudite BS ». Quand j’ai mis une toile sur mon balcon pour plus d’intimité, mon voisin d’en face m’a dit que ça ressemblait à quelqu’un qui voulait se cacher, car elle a honte d’être sur le BS.

Mes relations amoureuses n’ont pas été faciles, comme j’étais belle et naïve, j’ai beaucoup été

consommée. J'étais dépendante affective. Un jour, je me suis même retrouvée en maison d'hébergement.

J'ai eu un chum, mais on a dû se séparer parce que les règles de vie maritale à l'aide sociale nous menaçaient. Il a préféré partir. Il aurait dû me soutenir financièrement, ce qu'il ne voulait pas et

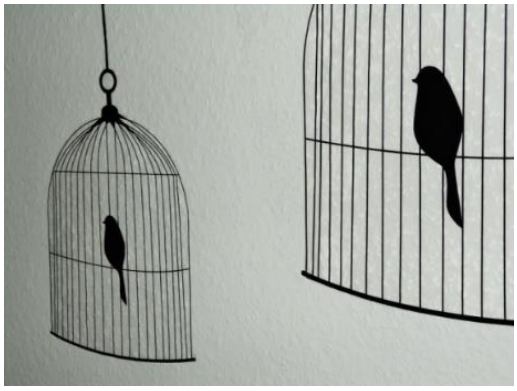

moi, j'aurais perdu mon indépendance.

Malgré le fait que je voyais ma vie avec un homme qui m'aime, bien nanti, avec des enfants et des animaux, me permettant de m'épanouir dans la création artistique à la maison. Aujourd'hui, ce qui me satisfait le plus, c'est ma participation à un jardin communautaire.

Christine

Expérience fatale à l'aide sociale

J'écris en réaction au décès de mon jeune frère André, en 2007, suite à des évènements découlant du fait qu'il était prestataire d'aide sociale. Nous en savons très peu à propos des écrits, des échanges ou de la correspondance entre lui et son agent de cas à l'aide sociale, mais suffisamment pour se faire une bonne idée de ce qui aura finalement causé sa perte. De fréquentes communications téléphoniques entre André et l'aîné de nos frères nous ont certifié ces états de fait.

André est né en 1964 et est le dernier d'une famille de cinq enfants. Nous avons toujours soupçonné une quelconque maladie mentale ou, à tout le moins, des troubles d'ordre mentaux dès la préadolescence. Très refermé sur lui-même, il ne supportait aucune visite à la maison, allant se réfugier sous les lits ou disparaissant à l'extérieur. Dès l'âge de 6 ans, il était le seul enfant restant à la maison avec de bons parents attentionnés, mais vieillissants.

Tôt à l'école secondaire, il eût de sérieux problèmes de drogue allant jusqu'à consommer des drogues dures (buvards, LSD, mescaline, …). Il en fût souvent expulsé pour cause d'intoxication ou de comportement inadéquat. Nos parents tentèrent de le faire suivre en psychiatrie, mais rien n'y fit. Ils devinrent vite dépassés malgré leur bonne volonté de l'aider. La criminalité fût de la partie dès l'âge de 15 ans. DPJ, placement, incarcération et finalement, il fit un saut au pénitencier pour trois ans suite à un crime grave. Il n'eut plus aucun contact avec la famille, sauf avec l'ainé des frères, de temps à autres. C'est par lui que nous sont parvenues les informations suivantes.

À partir de ce moment, il se sentit constamment épié et harcelé par cet agent d'aide sociale, et même incapable de se défendre.

À sa sortie du pénitencier, vers l'âge de 21 ans, il prit la direction de Montréal et fût déclaré inapte au travail pour cause de troubles mentaux. Il devint alors prestataire de l'aide sociale sans aucune autre ressource pour le sortir de son marasme. Il travailla quand même dans un salon de coiffure où il lavait des têtes et faisait le ménage sporadiquement, par temps achalandés. Il demeurait en chambre et semblait assez stable, s'étant fait un copain de vie.

Plusieurs années passèrent et, soudain, ce fût la catastrophe. Un agent de l'aide sociale enquêtait sur son cas et découvrit qu'il travaillait au salon de coiffure. André avait beau lui dire que ce n'était que sporadique comme travail, rien n'y fit. Ce fût la coupure du chèque pour des mois et des mois pour un remboursement obligatoire exigé par l'aide sociale dû à un nombre d'années exorbitant de travail illicite qui lui était reproché. À partir de ce

moment, il se sentit constamment épié et harcelé par cet agent d'aide sociale et même incapable de se défendre. Mon frère, avec qui il avait gardé des contacts, ne pouvait plus le rejoindre et s'en inquiétait. Complètement désorganisé, il demeura dans un sous-sol absolument inadéquat avec son copain. Pas d'appareils ménagers, des matelas au sol, des champignons au bas des murs. Plus tard, l'état général y fût jugé insalubre et inhabitable par la ville de Montréal.

N'ayant que très peu de moyens financiers, il retourna à l'alcool et à la drogue dure. Quelques mois plus tard, à l'âge de 44 ans, on le retrouva mort, fortement intoxiqué. Son copain était assis près du corps, depuis deux jours, à boire du vin et à se droguer.

Après avoir appris son décès, mon frère ainé et moi nous rendîmes sur les lieux du décès. L'accès au loyer fût interdit par le policier enquêteur qui nous dit qu'il n'y avait absolument rien à y récupérer, photos à l'appui. Très peu de documents provenant de l'aide sociale nous furent remis. Aucun contact avec l'agent d'aide sociale concerné ne nous fût autorisé. André n'avait aucun testament, compte en banque ou quoique ce soit d'identifiable pécuniairement.

Nous récupérâmes le corps et il eut droit à des funérailles décentes. Il est maintenant inhumé dans le lot familial avec nos bons parents.

C'est là la raison pour laquelle je m'implique depuis près d'une dizaine d'années dans la défense des droits sociaux, en particulier à l'ADDS-QM et au BAIL. L'implication dans ces groupes, aux comités luttes et mobilisation, fait comme exorciser le mal et le désarroi que la politique inhumaine de l'aide sociale a pu créer au sein de notre famille, avant et après le décès d'André. La lutte à toutes les inégalités sociales me préoccupera toujours, en particulier au nom de mon frère André, abandonné jusqu'à la mort pour quelques dollars qu'il gagnait humblement.

Il faut à tout jamais rester debout et ne jamais baisser les bras vis-à-vis ces organisations, complètement dénudées de compassion et d'empathie face à la misère de nos plus vulnérables. Ensemble nous vaincrons de petites batailles, mais au final ce sera la victoire, faut se le dire et y croire fermement.

Jean-Jacques, humble serviteur de la cause.

SOLIDAIREMENT NÔTRE

La réalité des personnes assistées sociales doit s'améliorer collectivement. C'est-à-dire que les solutions ne doivent pas seulement reposer sur leurs épaules, mais qu'elles doivent impliquer tout le monde. Premièrement, parce que les personnes assistées sociales font partie de la société, et deuxièmement parce que n'importe qui peut voir sa situation de vie changer et ne plus pouvoir travailler. Malheureusement, personne n'est à l'abri de la maladie ni des épreuves. Comme société, nous devons être solidaire des personnes plus vulnérables. Nous devons accepter qu'il y aura toujours des personnes qui ne peuvent pas travailler, soit temporairement ou à plus long terme. L'aide sociale est une assurance collective que nous nous sommes donné.e.s en 1969, afin d'éviter de se retrouver à la rue dans une situation de dénouement total. Ne l'oublions pas !

Collectivement, nous devons créer des outils qui permettent d'améliorer la situation. Des outils qui assurent que l'ensemble des personnes aient leurs

besoins essentiels comblés. Le Front commun des personnes assistées sociales (qui regroupe une vingtaine d'organismes dont l'ADDS QM), propose entre autres l'instauration d'un revenu social universel garanti. Ce revenu assurerait que chaque citoyen et citoyenne ait assez d'argent pour vivre dans la dignité tout en ayant accès gratuitement aux services publics. Il serait universel, donc accessible pour tous et toutes sans distinctions. De plus, cette somme d'argent serait non saisissable et non imposable. Ainsi, les gens pourraient vivre dans la dignité. Cette alternative permettrait la reconnaissance des différentes formes de contribution à la société, une perspective de répartition de la richesse, l'abolition de catégories qui entretiennent des préjugés et l'élimination des barrières à l'expression de la citoyenneté. À cela, il devrait y avoir une éducation dès le plus jeune âge face aux préjugés qui détruisent l'estime de soi.

ENSEMBLE NOUS SOMMES CAPABLES !

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à cet ouvrage;

Audrey-Ann, Claude, Éric, Judith, Geneviève, Jean-Jacques, Linda, Monique, Nathalie, Rachel, Renée, Sabrina, Simon, Stéphane et Véronique.

Et nous vous encourageons à nous faire parvenir vos témoignages!

TÉMOIGNEZ À VOTRE TOUR

Questions générales

1. Sexe :
Âge : _____
Homme ☐ Femme ☐

2. État civil :
Célibataire ☐
Marié ☐
Conjoint de fait ☐
Divorcé ☐
Reconnaissance vie maritale ☐

3. Avez-vous des enfants? Si oui, combien?
Oui ☐ Nombre : _____
Non ☐

4. Êtes-vous une famille monoparentale?
Oui ☐
Non ☐

5. Quel type de garde avez-vous?
Exclusive ☐
Partagée ☐

6. Recevez-vous une pension alimentaire?

Oui ☐

Non ☐

7. Où demeurez-vous?

_____

_____

_____

8. Dans quel type d'habitation demeurez-vous (appartement, HLM, COOP d'habitation, maison, maison de chambres, sans domicile fixe, etc.)?

_____

_____

_____

9. Comment décrieriez-vous vos conditions de logement?

_____

_____

_____

10. Êtes-vous prestataire d'aide sociale?

Oui ☐

Non ☐

10.1. Si oui, depuis combien de temps (année, mois)? _____

10.2. Quelle contrainte avez-vous?

_____

10.3. Pour quelles raisons recevez-vous cette aide?

_____

_____

_____

11. Comment percevez-vous l'aide sociale?

_____

_____

_____

12. Comment votre famille ou votre réseau social perçoit l'aide sociale?

_____

_____

_____

13. Voyez-vous des différences dans vos relations sociales depuis que vous êtes sur l'aide sociale ?

_____

_____

_____

14. Quel est votre parcours scolaire?

_____

_____

_____

15. Quelle est votre perception de l'école/éducation?

_____

_____

_____

16. Avez-vous ou avez-vous eu, par le passé, une problématique au niveau de la consommation (drogues/alcool) ? Avez-vous le goût de nous en parler?

_____

_____

_____

17. Avez-vous déjà été sur le marché du travail?

Oui ☐

Non ☐

17.1. Si oui, quel était votre emploi?

_____

17.2. Combien de temps l'avez-vous occupé?

_____

17.3. Si non, pour quelle raison?

_____

18. Avez-vous déjà fait du bénévolat? En faites-vous présentement?

Oui ☐

Non ☐

18.1. Si oui, à quel endroit?

_____

18.2. Qu'est-ce que cela vous apportait au plan personnel?

_____

_____

19. Croyez-vous pouvoir retourner sur le marché du travail éventuellement?

Oui ☐

Non ☐

19.1. Si oui, qu'aimeriez-vous faire?

_____

_____

_____

19.2. Si non, pour quelles raisons?

_____

_____

_____

20. Avez-vous déjà fait partie d'un programme d'employabilité?

Oui ☐

Non ☐

20.1. Si oui, parlez-nous de votre expérience :

_____

_____

_____

21. Comment décrieriez-vous l'aide que vous recevez de l'aide sociale?

_____

_____

_____

22. Avez-vous déjà été victime de remarques désobligeantes, de préjugés ou de commentaires face à votre situation?

_____

_____

_____

_____

23. Que trouvez-vous le plus difficile concernant votre situation financière?

_____

_____

_____

24. Est-ce que la pauvreté vous a mené à la judiciarisation (amende, accès à la justice, arrestation, etc.)? Avez-vous le goût de nous en parler?

_____

_____

_____

25. Comment arrivez-vous à répondre à vos besoins de base (se nourrir, se loger, besoin de protection, etc.)?

_____

_____

_____

26. Fréquentez-vous des organismes afin de pouvoir subvenir à vos besoins (banque alimentaire, friperie, etc.)?

Oui ☐

Non☐

26.1. Si oui, lesquels et à quelles fréquences?

_____

_____

27. Si vous pouviez choisir une image/photo pour décrire la réalité d'une personne assistée sociale, quelle serait-elle ?

_____

_____

28. Comment réussissez-vous à faire votre place dans la société?

_____

_____

_____

29. Qu'est-ce qui vous rend heureux dans la vie?

_____

_____

_____

_____

30. Quel est votre plus grand souhait dans la vie?

_____

_____

_____

31. Quel titre/slogan donneriez-vous à votre parcours de vie ou à votre témoignage?

_____

_____

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION !!!!!